Envoyé en préfecture le 20/12/2018

Reçu en préfecture le 20/12/2018

Affiché le 21/12/2018



ID: 084-258403153-20181210-DCS_2018_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 10 Décembre 2018

DCS n°2018-29

Date de convocation : 3 Décembre 2018

Délégués en exercice: 48

Titulaires: 24 Suppléants: 3

Absents non remplacés: 22

Quorum: 25

Votants: 26

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. CASTELLI - Mme JULIEN - M. MOUREAU - Mme ANCEY - M. HEBRARD - M. SOLER - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. SANDEVOIR - M. MANETTI - Mme DELAFONTAINE - M. BEL - M. FENOUIL - M. PAGET - M. BISCARRAT - M. PASERO - M. MARQUOT - Mme GASPA - M. TERRISSE - Mme LAFAURE - M. GARCIA - Mme DAMAS - M. GRAU - Mme ESPENON - M. CROZET - M. SAURA - Mme GOURLOT

ETAIENT EXCUSES:

Mme HELLE - M. GRANIER - M. GUIN - M. DOUCENDE - M. PONCE - M. BELLEVILLE - M. ULLMANN - M. CHARLUT - M. BOMPARD - M. GROS - M. PERRAND - Mme WINKELMANN - M. DRIEY - M. DELFORGE

ETAIENT ABSENTS:

M. ROCCI - M. COSTA - M. BOLEA - M. MALEN - M. AVRIL - M. MUS - M. LEAUNE - M. GABRIEL

Secrétaire de séance : Madame Evelyne ESPENON

OBJET: Finances - Appel anticipé partiel des cotisations - Exercice 2019

Rapporteur: Michel TERRISSE

Le Budget Primitif 2019 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon n'a pas encore été soumis au vote de l'assemblée délibérante. Les participations des collectivités membres n'ont donc pas encore pu être demandées.

Le Président propose de demander le versement d'une partie de la cotisation 2019 des EPCI adhérents au Syndicat par un appel de ¼ des cotisations 2018, au prorata de la cotisation 2018 versée par chaque collectivité.

Cotisations 2018 versées :

 CA Grand Avignon CC Les Sorgues du Comtat CC Pays Réuni d'Orange CC Aygues-Ouvèze-en-Provence 	359 851,20 € 89 895,09 € 84 231,24 € 35 364,75 €
	569 342,28 €

Tel: 04 32 76 73 00 / Fax: 04 32 76 22 15

contact@scot-bva.fr

Envoyé en préfecture le 20/12/2018

Reçu en préfecture le 20/12/2018

Affiché le 21/12/2018



ID: 084-258403153-20181210-DCS_2018_29-DE

Appel anticipé des cotisations 2019 :

\triangleright	CA Grand Avignon	89 962,80 €
	CC Les Sorgues du Comtat	22 473,77 €
	CC Pays Réuni d'Orange	21 057,81 €
\triangleright	CC Aygues Ouvèze-en-Provence	8 841,18 €
		142 335 56 €

Le Bureau Syndical, réuni le Lundi 26 Novembre 2018, a émis un avis favorable.

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE l'appel anticipé d' ¼ des cotisations 2018 versées pour l'année 2019,

 FIXE l'appel anticipé des cotisations 2019 à un montant total de 142 335,56 € réparti comme suit :

0	CA Grand Avignon :	89 962,80 €
0	CC Les Sorgues du Comtat :	22 473,77 €
0	CC Pays réuni d'Orange :	21 057,81 €
0	CC Aygues-Ouvèze-en-Provence:	8 841,18 €

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

POUR: 26 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

M. SOLER, suppléant de M. HEBRARD, n'a pas pris part au vote.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Pour extrait conforme Le Président Christian RANDOULET



Tel: 04 32 76 73 00 / Fax: 04 32 76 22 15

contact@scot-bva.fr